



Sainte-Cécile-de-Milton

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE  
DE LA MUNICIPALITÉ**

Mesdames,  
Messieurs,

En vertu des lois régissant les municipalités du Québec, en ma qualité de maire, j'ai le devoir de vous faire part de la situation financière de la municipalité. Le rapport doit contenir certains éléments.

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024**

**✚ ÉTAT DES RÉSULTATS**

Revenus :	3 664 412 \$
Charges :	3 420 668 \$
Excédent de l'exercice :	243 744 \$

**✚ EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ ACCUMULÉ ET L'EXCÉDENT ACCUMULÉ**

L'excédent de fonctionnement non affecté accumulé qui était de 458 751 \$ au 31 décembre 2023 s'élève à 343 244 \$ au 31 décembre 2024.

L'excédent accumulé (non financier) qui était de 12 230 104 \$ au 31 décembre 2023 s'élève à 12 473 848 \$ au 31 décembre 2024.

**✚ IMMOBILISATIONS**

Les actifs immobilisés de la municipalité, soient l'ensemble des bâtiments et des structures municipales, ont une valeur amortie de 11 711 815 \$ au 31 décembre 2024, comparativement à 11 279 257 \$ au 31 décembre 2023.

**✚ DETTE À LONG TERME**

La dette à long terme s'élève à 124 615 \$ au 31 décembre 2024, comparativement à 157 076 \$ au 31 décembre 2023.

**✚ RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

« À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

**RAPPORT DU PLAN D'IMMOBILISATION**

Le conseil a prévu et adopté des dépenses en immobilisation au montant de 6 682 822 \$ pour l'année 2025. Au 31 mai 2025, les dépenses réalisées s'élèvent à 754 691.91 \$, qui se ventilent ainsi :

Édifices ( <i>Garage municipal</i> )	687 275.29 \$
Amélioration bâtiments / Terrains ( <i>Rénovation cantine</i> )	787.40 \$
Chemins, rues, routes et trottoirs	0 \$
Autres infrastructures ( <i>Lien cyclable, sentier Milton, pumptrack</i> )	66 629.22 \$

**INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LES RÉSULTATS**  
**POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025**

En date du 31 mai 2025, les revenus sont de 3 028 077 \$ et les charges de 1 467 412 \$.  
L'excédent de l'exercice au 31 mai 2025 s'élève à 1 560 664 \$.

**RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS**

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération versée aux membres du conseil municipal pour 2024.

	<b>Rémunération</b>	<b>Allocation</b>	<b>Total</b>
Maire :	24 628 \$	12 314 \$	36 942 \$
Préfet à la MRC :	75 901 \$	7 108 \$	83 009 \$
Chacun des Conseillers :	8 209 \$	4 105 \$	12 314 \$

Ceci complète les devoirs et responsabilités prescrites par l'article 955 du code municipal.

Je remercie les conseillères, les conseillers et tout le personnel municipal pour leur soutien et collaboration. Nous vous réitérons notre engagement à prendre les meilleures décisions pour le bien-être, la qualité de vie et la sécurité de tous les citoyens que nous représentons.

Vous êtes notre raison d'être.

Paul Sarrazin, maire